

# **Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 26 octobre 2018**

## **1. Urbanisme**

### Déclarations préalables :

Mme POURCELOT Danielle et Mme MOUGEY Julie	Rénovation toiture	18 rue de la Vigne
M. SAGNIER Henri	Abri de jardin	2 impasse de la Corvée
M. VERNEREY Serge	Abri de jardin	17 rue de la Vigne

### Permis de construire :

GAEC JDD VERNEREY	Bâtiment de stockage	17 bis rue de la Vigne
-------------------	----------------------	------------------------

Rue des Vergers : le Conseil municipal accepte la proposition du cabinet Coquard (géomètre) pour la régularisation de l'emprise des parcelles sur cette rue. Le devis s'élève à 2 498,88 € TTC.

Lotissement de la Corvée : le Conseil municipal valide le plan de découpage proposé par le cabinet Coquard.

## **2. Commerce ambulant**

Le Conseil municipal fixe le tarif d'occupation du domaine public, pour les commerces ambulants, à 13 € par passage à compter de ce jour.

## **3. Projet de pension canine**

Saisi par une demande de création de pension canine sur la commune par Mme Elise Dubosson, le Conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

## **4. Forêt**

• Vente en bloc des résineux des parcelles 15-47-48 du 18 octobre : le Conseil municipal accepte la proposition de la SARL Locatelli pour un montant 5 439 € HT.

• Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2019 :

Le Conseil municipal valide l'état d'assiette des coupes 2019 proposé par l'Office National des Forêts.

• Affouage : les inscriptions auront lieu du 12 au 24 novembre 2018 inclus.

## **5. Révision des listes électorales (Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU))**

Commission de contrôle : Mme Evelyne Roy est désignée pour siéger à la commission de contrôle en tant que représentante du Conseil municipal en application des règles de la circulaire préfectorale n° 46 du 3 octobre 2018.

## **6. SYDED – Achat groupé d'énergie**

Le Conseil municipal se prononce défavorablement à la proposition du SYDED d'adhérer au groupement d'achat d'énergie

## **7. Informations diverses**

➤ Ecole : le Département du Doubs accorde une subvention de 47 327 € et la Caisse d'Allocations Familiales 7 136 €, pour les travaux effectués, cet été, à l'école.

➤ Subventions en cours (rue des Vergers, rue Tavernier, rue de Muty et école) : à ce jour, aucune notification d'attribution ne nous est parvenue de la part de l'Etat (montant estimé à 84 523 €).

Sur ces 4 dossiers, l'un d'entre eux sera caduc en 2019 (rue Tavernier).

➤ Opération brioches : la somme de 1 000 € a été reversée à l'ADAPEI

➤ Dates à retenir :

11 novembre 2018

Cérémonie commémorative au monument aux morts à 17h00

23 novembre 2018

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

### **Fermeture du secrétariat de mairie :**

**du 8 au 10 novembre 2018 inclus**

En cas d'urgence, contactez le Maire ou les Adjointes

Jacky MOREL: 06.45.04.69.98

Claude BELIARD: 06.43.24.21.75

Bernard CUENIN: 06.10.65.76.72

Claude SIRUGUE: 06.14.71.73.81

### **Fermeture de l'agence postale communale :**

**du 5 au 10 novembre 2018 inclus**

## **Centenaire de l'Armistice de 1918**

Expositions « les As de la Grande Guerre » et « les Poilus de la commune »  
(Salle Charles Parisse et ancienne bibliothèque)

Samedi 3 novembre de 15h à 18h

Vendredi 9 novembre de 17h à 20h

Dimanche 4 novembre de 15h à 18h

Samedi 10 novembre de 15h à 18h

Mercredi 7 novembre de 14h à 16h30

Dimanche 11 novembre de 14h à 20h

\*\*\*\*\*

Cérémonie commémorative au monument aux morts le 11 novembre 2018 à 17h00

### **Affouage**

Les inscriptions pour l'affouage 2018/2019  
se feront en mairie

**du 12 au 24 novembre 2018 dernier délai,**

aucune inscription ne sera prise après.

Vous munir obligatoirement :

- de votre attestation d'assurance affouagiste et responsabilité civile de famille.
- d'un chèque de 75 € à l'ordre du Trésor Public

### **Bibliothèque**

La bibliothèque a été transférée  
au groupe scolaire Guillaume  
Aldebert.

S'agissant d'une bibliothèque  
communale conventionnée avec  
la médiathèque de Valdahon,  
l'accès aux horaires affichés, ne  
nécessite pas une adhésion à  
une association.

Horaire : Tous les samedis de  
10h30 à 11h30 (sauf pendant les  
vacances scolaires)